

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

Naturaliste Canadien

Vol. X. CapRouge, Q., JUILLET, 1878. No. 7

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

LES INSECTES.—HYMÉNOPTÈRES.

(Continué de la page 170).

19. Gen. TENTHRÈDE. *Tenthredo*, Leach.

Tête aussi large que le thorax, échancrée en arrière, épaisse en arrière des yeux. Chaperon profondément échancré, avancé, le labre aussi avancé et légèrement anguleux. Mandibules allongées, pointues, avec deux dents intérieures. Antennes de 9 articles, longues et grêles, chaque article ordinairement épaissi au sommet, l'article 2 très court, 3 plus long que 4.

Ailes avec 2 cellules radiales et 4 cubitales, la 2^e et la 3^e recevant chacune une nervure récurrente. Cellule lan-céolée ouverte à l'épaule et fermée au milieu par une nervule transverse droite; les inférieures avec 2 cellules discoïdales

Pattes assez longues; hanches postérieures médiocrement allongées; éperons des jambes longs et aigus, l'intérieur, aux jambes antérieures, obtus, profondément bifide, souvent avec une division intérieure obtuse.

Ainsi les Tenthredes se distinguent des Macrophytes par leurs hanches postérieures non démesurément allongées, des Taxons et des Strongylogastres par la nervule transverse droite de la cellule lancéolée, et des Allantes, dont elles sont plus intimement rapprochées, par leurs antennes longues et grêles, non épaissies au milieu.

Dix-huit espèces rencontrées, dont six nouvelles.

- 1(2) Antennes blanches à l'extrémité..... 1. *grandis*.
 2(3) Antennes entièrement rousses..... 2. *mellina*.
 3(8) Antennes noires, rousses à la base seulement;
 4(7) Abdomen roux.....
 5(6) Flancs jaunes..... 5. *verticalis* ♂.
 6(5) Flancs noirs..... 3. *basilaris*, n. sp.
 7(4) Abdomen noir, les segments 4 et 5 jaune-
 roux..... 4. *cingulata*, n. sp.
 8(3) Antennes entièrement noires;
 9(10) Tête plus ou moins jaune audessus des antennes;
 10(11) Abdomen jaune ou à bande jaune 5. *verticalis* ♀.
 11(12) Abdomen noir en dessus, ventre blanc..... 6. *angulifera*.
 12(13) Abdomen en partie roux; flancs pâles..... 7. *eximia*.
 13(9) Tête toute noire au dessus des antennes;
 14(24) Abdomen noir;
 15(18) Ventre blanc, pattes rousses;
 16(17) Une tache blanche à la poitrine, abdomen ♀ avec
 une ligne médiane blanche à l'extrémité. 8. *lineata*, n. sp.
 17(16) Poitrine rousse, dos de l'abdomen ♀ sans
 taches..... 9. *mellicoxa*, n. sp.
 18(15) Ventre noir;
 19(22) Pattes rousses;
 20(21) Poitrine rousse; flancs roux..... 10. *rufopectus*.
 21(20) Poitrine noire; flancs noirs 11. *rufipes*.
 22(23) Pattes noires, ailes foncées..... 12. *atroviolacea*.
 23(22) Pattes noir et blanc; ailes hyalines..... 13. *decorata*, n. sp.
 24(14) Abdomen plus ou moins roux;
 25(26) Hanches rousses..... 14. *varians*.

- 26(25) Hanches blanches, du moins en dessous ;
 27(28) Cuisses postérieures blanches, noires à l'ex-
 trémité..... 15. *pallicoxa*, *n. sp.*
 28(27) Cuisses postérieures rousses ;
 29(30) Poitrine noire, sans tache. 16. *mutans*.
 30(29) Poitrine blanche ;
 31(32) Deux points ovales blancs à la base des antennes. 17. *signata*.
 32(31) Points de points blancs à la base des
 antennes..... 18. *rufopedibus*.

1. Tenthrède grande. *Tenthredo grandis*, Nort. — ♀
 Long. .40 pce. Noir-bleuâtre, l'extrémité des antennes, le labre, le
 bord antérieur du chaperon, la base des mandibules, le collier, l'écus-
 son, le sommet et les côtés des plaques basiliaires, une tache au dessus
 des hanches postérieures, blanc. Pattes noires, une ligne sur le de-
 vant des 4 jambes antérieures et sur l'extrémité des cuisses de la pre-
 mière paire, leurs tarsi avec l'extrémité des postérieures, blanchâtres.
 Ailes obscurcies de brun violacé. ♂ Avec une tache pâle à l'extrémité
 des jambes postérieures et un peu plus de blanc dans le reste des
 pattes.—CC.

Var. Le second segment abdominal avec une petite ligne blanche
 sur les côtés ; ♀ sans tache blanche au dessus des hanches posté-
 rieures.

2. Tenthrède jaune-miel. *Tenthredo mellina*, Harr.—
 ♀ Long. .46 pce. D'un beau roux-jaunâtre, le chaperon, le labre avec
 les mandibules et les palpes, jaune-paille. Antennes moyennes, de la
 couleur du corps. Pattes aussi de la couleur du corps. Prothorax
 dans sa partie antérieure, avec une tache à la poitrine, noir. Ailes
 quelque peu jaunâtres, le stigma brun, pâle à la base.

♂ Avec une tache noire aux ocelles, le collier, les écailles alaires,
 la tache en V, l'écusson, les flancs, la poitrine et les hanches, jaune-
 pâle ; les hanches postérieures et la moitié de leurs cuisses en dessus,
 noir.—PC.

Var. *a* ♀ Bord du collier jaune-pâle ; antennes brunes au milieu.

Var. *b* ♀ Avec un point noir à la base de chaque antenne et un
 autre au milieu, les segments 1, 2 et 3 de l'abdomen marginés de noir
 au sommet, le ventre avec taches noires.

.3 Tenthrede basilaire. *Tenthredo basilaris*, n. sp.

♀ Long. .48 pce. Noire; la base des antennes, les pattes avec l'abdomen, jaune-roux; le chaperon, le labre, les mandibules, les joues, le collier, les écailles alaires, les côtés des plaques basilaires, avec une tache ovale au dessus des hanches postérieures, jaune-pâle. Antennes moyennes, légèrement épaissies au milieu, les 2 articles basilaires roux, le reste noir. Tout le thorax noir, sans aucune tache. Pattes jaune-roux, les hanches noires, les 4 antérieures blanches à l'extrémité en dessous, le dessus des trochantins, une petite tache en dessus à la base des cuisses, le dessus de l'extrémité des postérieures avec l'extrémité de leurs jambes, noir. Abdomen cylindrique, roux, légèrement obscurci sur le dos à la base. Ailes légèrement obscurcies de roussâtre, les nervures brunes, le costa roussâtre, le stigma noir avec une grande tache blanche à la base.—R.

Voisine de la *ruficolor*, Nort. et en est peut-être une variété, cependant elle en diffère notablement dans la coloration, son thorax est entièrement noir, le dessus de la tête est aussi sans aucune tache, le costa est partout roussâtre etc.

.4 Tenthrede ceinturée. *Tenthredo cingulata*, n. sp.

♀ Long. .49 pce. Noire; la base des antennes avec un anneau à l'abdomen, jaune-roussâtre; toute la face au dessous des antennes, les orbites intérieurs, les joues, les écailles alaires, les angles antérieurs, des lignes marginant les arêtes du métathorax, les plaques basilaires, avec une tache au dessous et les pattes en grande partie, jaune-pâle. Antennes assez longues, grêles, les articles renflés à l'extrémité. Un point noir enfoncé de chaque côté au dessus du chaperon. Hanches noires, les antérieures blanches en avant. Pattes jaune-pâle, une tache en dessus sur l'extrémité des cuisses intermédiaires, les cuisses postérieures excepté dans leur tiers basilaire, avec l'extrémité de leurs jambes, noir. Abdomen élargi postérieurement, noir, les segments 4 et 5 entièrement jaune-roux, tant en dessus qu'en dessous. Ailes hyalines-jaunâtres, le costa jaune-miel, le stigma blanc à la base, brun à l'extrémité.—R.

La ceinture roussâtre de l'abdomen de cette espèce la distingue de toutes les autres.

5. Tenthrede verticale. *Tenthredo verticalis*, Say.—♀ Long. .46 pce. Noire; la tête en partie, les écailles alaires, le cou,

les angles antérieurs, l'écusson, le post écusson, la tache en V, les plaques basilaires, une bande à l'abdomen, avec les pattes, jaune-pâle. Antennes longues, noires, l'article basilaire jaune en dessous. Tête jaune en majeure partie, une tache sur le vertex trilobée en avant, avec une autre en arrière des yeux et le derrière de la tête, noir. Pattes jaune-pâle, les hanches excepté à l'extrémité (les antérieures toutes jaunes), les cuisses postérieures excepté à la base, avec l'extrémité de leurs jambes, noir. Une tache blanche au dessus des hanches postérieures. Abdomen jaune-roussâtre, les segments 1, 2, et 3 avec une grande tache noire disjointe au milieu, souvent aussi l'extrémité noire. Ailes légèrement obscurcies, les nervures brunes, le stigma noir, pâle à la base.

♂ La tête entièrement, exceptée la tache du vertex, les flancs et la poitrine, jaune-pâle; les pattes aussi jaune-pâle, avec une ligne noire en dessus des 4 cuisses postérieures, le dessus des plaques basilaires noir, le dos de l'abdomen avec les pattes postérieures, jaune-roussâtre.—C.

Var. ♀ Avec la base des antennes jaune.

La coloration de cette espèce pourrait la faire confondre avec l'*Allantus basilaris*, Say, mais ses antennes plus longues, plus grêles, et noires dans toutes leur étendue, permettent toujours de distinguer l'une de l'autre, ♂ et ♀.

6. *Tenthrede angulifère*. *Tenthredo angulifera*, Nort.—

♀ Long. .47 pcc. Noire; la tête en majeure partie, les écailles alaires, les angles antérieurs, la tache en V, des lignes sur les arêtes du mé-tathorax, les bords des plaques basilaires, une grande tache anguleuse sur les flancs, la poitrine avec les pattes, jaune-pâle. Tête jaune avec une grande tache sur le vertex trilobée en avant et une autre en arrière des yeux, et tout le derrière de la tête, noir. Antennes longues, assez fortes, l'article basilaire taché de jaune en dedans. Pattes jaune-pâle, les 4 cuisses antérieures avec une ligne noire en dessus, les postérieures noires avec une ligne pâle en dessous, les hanches postérieures avec l'extrémité de leurs jambes, noir. Les flancs avec une tache au dessus des hanches postérieures, une autre plus grande et anguleuse en avant des pattes intermédiaires et une autre au dessus des hanches antérieures, jaune pâle. Abdomen noir avec le ventre blanc, les plaques basilaires avec les segments 1 et 2 finement marginés de blanc. Ailes hyalines, légèrement obscurcies, le costa jaune, le stigma brun, pâle à la base.

♂ Avec tout le corps en dessous jaune-pâle, les tarses postérieurs noirs.—PC.

.7 Tenthrède remarquable. *Tenthredo eximia*, Nort.—
 ♂ Long. .42 pce. Noire; la face, les joues, les orbites intérieurs, les écailles alaires, les angles antérieurs, les flancs, la poitrine, les pattes, jaune-pâle. Antennes assez courtes. Flancs jaunes, avec les sutures noires. Pattes jaunes, les postérieures roussâtres, les jambes et les cuisses avec les hanches postérieures portant une ligne noire en dessus. Les arêtes du métathorax avec les plaques basilaires, marginées de blanc. Abdomen allongé, cylindrique, jaune roux, les articles basilaires plus ou moins bruns.—R.

Le ♂ que nous rapportons à cette espèce et qui répond exactement à la description de Mr. Norton a l'écusson taché de blanc.

9. Tenthrède linéolée. *Tenthredo lineata*, n. sp.

♀ Long. .42 pce. Noire; le chaperon, le labre, les mandibules, les joues, un petit point sur le vertex touchant les yeux, les écailles alaires, le collier, les hanches antérieures, les trochantins, une ligne longitudinale sur les flancs, une tache à la poitrine, une tache ovale au dessus des hanches postérieures, les côtés des plaques basilaires avec une bande de chaque côté du ventre dans toute sa longueur et une petite ligne médiane sur le dos des 3 ou 4 segments terminaux, blanc. Antennes noires, peu allongées. Pattes d'un roux clair, y compris les 4 hanches postérieures, une tache en dessus à l'extrémité des cuisses postérieures, l'extrémité de leurs jambes avec leurs tarse, noir. La tache de la poitrine quelque peu roussâtre. Ailes hyalines-jaunâtres, le costa jaune, le stigma brun, pâle à la base.—CC.

Aucun ♂ rencontré. Nous pensons que le ♂ diffère grandement de la ♀ en coloration, puisque parmi le grand nombre de femelles prises, il ne s'est rencontré aucun mâle. Cette espèce est fort rapprochée de la *rafopectus*, Norton, cependant elle s'en distingue toujours facilement par ses antennes noires et non roussâtres, par la ligne blanche des segments terminaux de l'abdomen, et surtout par son ventre blanc. Elle est peut-être encore plus rapprochée de la *pec oralis*, Nort., mais ses pattes rousses l'en distingue à première vue.

9. Tenthrède hanches-jaunes. *Tenthredo mellicoxa*, n. sp.

♀ Long. .46 pce. Noire; la bouche, le collier, les écailles alaires, une ligne sur les flancs, une tache au dessus des hanches postérieures avec les deux côtés du ventre, blanc; les pattes, la poitrine

et les flancs d'un beau jaune-miel. Les pattes antérieures sont un peu plus claires et les postérieures ont l'extrémité des jambes avec les tarses noirs. Les flancs d'un beau jaune-miel brillant sont traversés longitudinalement par une strie blanche. Les arêtes du métathorax sont finement marginées de blanc; les plaques basilaires sont blanches sur les côtés et ces taches se continuent de chaque côté dans toute la longueur de l'abdomen, les segments ventraux étant aussi terminés de blancs. Abdomen tout noir sur le dos, élargi postérieurement. Ailes hyalines, très légèrement obscurcies, le costa jaune, le stigma noir de même que les nervures. Antennes grêles et assez longues.

♂ Avec les joues et une tache au dessus des hanches antérieures blanches. La strie longitudinale blanche des flancs est élargie de manière à border supérieurement le roux des mêmes parties, le ventre presque entièrement blanc. Les segments 1, 2 et 3 du dos de l'abdomen, laissent entrevoir des taches de jaune.—CC.

Les flancs roux de cette espèce la rapprochent de la *rufopectus*. Norton, mais son ventre blanc l'en sépare à première vue. Ces flancs roux avec la poitrine aussi rousse, ne permettent pas de la confondre avec la précédente.

10. Tenthrède poitrine-rousse. *Tentredo rufopectus*, Nort.—♀ Long. .40 pce. Noire; le labre, une tache sur chaque côté du chaperon, les mandibules, les écailles alaires, le collier, des lignes sur les arêtes du métathorax une tache sur les flancs, une autre au dessus des hanches postérieures, avec une troisième sur les côtés des plaques basilaires, blanc. Les pattes avec la poitrine et les flancs d'un beau jaune-roux. Antennes longues et grêles, ferrugineuses, l'extrémité des articles seulement noire en dessus. Une petite tache en dessus à l'extrémité des cuisses postérieures, l'extrémité de leurs jambes avec leurs tarses, noir. Abdomen à peine élargi postérieurement, ventre tout noir, sans aucune tache. Ailes hyalines, légèrement obscurcies, le costa jaune, le stigma noir.

♂ Semblable, à l'exception des jambes intermédiaires qui sont terminées de noir, de même que les articles de leurs tarses; le ventre pâle à la base.—CC.

Les antennes roussâtres de cette espèce la distinguent à première vue des deux précédentes.

11. Tenthrède pattes-rousses. *Tentredo rufipes*, Say.—♀ Long. .48 pce. Noire; la bouche avec une tache ovale au dessus des hanches postérieures, blanc, les écailles alaires avec les pattes, roux. Antennes assez longues, grêles, légèrement comprimées au mi-

lieu. Poitrine sans aucune tache. Les jambes postérieures, excepté dans leur tiers basilaire, avec leurs tarses, noir. Hanches rousses, sans aucune tache. Abdomen robuste, élargi postérieurement. Ailes[♂] hyalines, légèrement enfumées, le costa jaune, le stigma noir.—PC.

Aucun ♂ rencontré.

12. Tenthrede noire-violette. *Tenthredo atrovioleata* Harr.—♀ Long. .43 pce. D'un noir violet foncé, sans autre tache qu'une petite ligne blanche sur les hanches postérieures. Chaperon court, échancré au milieu, noir de même que le labre. Les jambes antérieures avec leurs tarses, brunâtre plus ou moins foncé. Ailes[♂] violettes, très foncées, sub-opaques.

♂ Souvent la tache des hanches postérieures fait défaut; ailes postérieures sans cellule discoïdale.—CC.

13. Tenthrede décorée. *Tenthredo decorata*, nov. sp.

♀ Long. .46 pce. Noire, médiocrement allongée; la tête et le thorax fortement ponctués; le chaperon, le labre, le collier, les écailles en partie, une petite ligne transversale sur le vertex, une petite tache sur les flancs, une grande tache sur l'écusson se partageant postérieurement en 2 lobes arrondis, une tache en carré de chaque côté de la ligne médiane sur les plaques basilaires, une tache sur les hanches postérieures avec les pattes en partie, blanc. Chaperon fortement échancré, labre à peine arrondi. Antennes de longueur moyenne, plutôt courtes que longues. Pattes noires, l'extrémité de toutes les supérieures en avant, une tache à la base des postérieures, tous les trochantins, les jambes antérieures en avant avec un large anneau aux 4 autres, blanc; tarses blancs avec l'extrémité des articles noire. Ailes hyalines, légèrement obscurcies vers l'extrémité, les nervures, le costa, le stigma, noir. Abdomen robuste, densément ponctué. R.

Très rapprochée de la *cinctitibis*, Nort, mais s'en distinguant surtout par son écusson et ses autres taches blanches.

14. Tenthrede variante. *Tenthredo varians*, Nort.—♂ Long. .44 pce. Noire; la bouche, les joues, les bords du collier, une tache sur les écailles alaires, une autre au dessus des hanches postérieures, avec une autre à la poitrine, blanc; les pattes avec l'abdomen en partie, roux. Pattes rousses, les hanches antérieures avec les trochantins blanchâtres, les jambes postérieures, excepté à la base, avec leurs tarses et une tache sur leurs hanches, noir. Les segments 2, 3 et 4 de l'abdomen avec les 5 segments basilaires du ventre, roux. Ailes[♂]

hyalines, légèrement enfumées dans leur moitié terminale, le stigma avec les nervures brun-foncé.

♀ Sans tache à la poitrine, toutes les hanches rousses, les antérieures noires à la base, les cuisses plus ou moins brunes en dessus, une tache blanche sur les côtés des plaques basilaires, les 2 segments basilaires de l'abdomen noirs, le reste roux.

Mr. Norton n'a décrit que le ♂ de cette espèce, nous ne croyons pas faire erreur en lui rapportant la ♀ que nous décrivons ci-dessus.

15. Tenthrède hanches-pâles. *Tenthredo pallicoxa*, n. sp.

♀ Long. .44 pcc. Noire; les hanches, les joues, les écailles alaires, le collier, une tache à la poitrine, une tache au dessus des hanches antérieures, une autre au dessus des postérieures, les côtés des plaques basilaires avec les hanches et les pattes en partie, blanc ou jaune-pâle. Antennes moyennes, peu grêles, le 3e article tout près du double du 4e en longueur. Toutes les hanches avec les 4 pattes antérieures blanches en avant, la moitié apicale des cuisses et des jambes postérieures avec leurs tarses, et une ligne sur toutes les hanches et les 4 pattes antérieures en dessus, noir. Abdomen assez court, déprimé, élargi postérieurement, les 3 segments basilaires du dos noirs, le reste avec le ventre roux. Ailes hyalines, légèrement enfumées, les nervures avec le stigma, brun-foncé.—R.

Aucun ♂ rencontré. Peut-être la ♀ de la *discrepans*, Nort? La description qu'il donne du ♂ s'accordant assez avec notre ♀

16. Tenthrède changeante. *Tenthredo mutans*, Nort.—♂

Long. .44 pcc. Noire; la bouche, les joues, les 4 pattes antérieures en avant avec une tache au dessus des hanches postérieures, jaune pâle. Les 4 pattes antérieures avec leurs hanches en avant, jaune-pâle, les cuisses postérieures rousses en dessous, une ligne sur le dessus des 4 pattes antérieures, le dessus des hanches postérieures, avec leurs jambes et leurs tarses, noir. Abdomen allongé, cylindrique, roux, les 2 segments basilaires noirs. Les écailles noires avec une fine ligne pâle s'étendant sur les bords du collier. Ailes hyalines, légèrement obscurcies dans leur moitié apicale, le stigma noir, blanc à la base.—PC.

Aucune ♀ rencontrée.

17. Tenthrède marquée. *Tenthredo signata*, Nort.—♂

Long. .40 pcc. Noire; la bouche, les joues, les écailles alaires, le col-

lier, une tache au dessus des hanches antérieures et postérieures, une autre à la poitrine, les flancs en grande partie avec les hanches et les 4 pattes antérieures, blanc. Antennes longues, grêles. Un point ovale à la base des antennes avec un autre au sommet des yeux, blanc. Les 4 pattes antérieures avec les cuisses et les hanches postérieures portant une ligne noire en dessus. Les cuisses postérieures rousses en dessous, leurs jambes avec les tarsi, noir-roussâtre. Abdomen roux, blanchâtre à la base en dessous, le segment 1 et partie du 2e noirs sur le dos, quelquefois l'extrémité aussi obscure. Ailes hyalines, stigma brun, blanc à la base.—C.

Aucune ♀ rencontrée

18. **Tenthredè pieds-roux.** *Tenthredo rufopedibus*, Nort., —♂ Long. .44 pce. Noire; la bouche, les joues, les écailles alaires, le collier, une tache anguleuse sur les flancs, une tache à la poitrine, une autre au dessus des hanches antérieures et postérieures, avec les hanches en dessous, et les pattes antérieures en avant, blanc. Toutes les pattes avec les hanches postérieures portent une ligne noire en dessous, les 4 pattes postérieures plus ou moins rousses, les cuisses de la dernière paire avec la ligne noire du dessus interrompue au milieu, leurs jambes avec les tarsi noirs. Abdomen avec les segments 2, 3 et 4 en dessus et les 5 segments basilaires en dessous roussâtres; quelquefois tout l'abdomen entièrement roux. La grande tache des flancs se confond quelquefois avec celle de la poitrine. Ailes hyalines, légèrement obscurcies, nervures et stigma, brun.—C.

Aucune ♀ rencontrée. Peut-être le ♂ de l'*albicoxa*?

Sous-Fam. IV. **LYDIDES.** *Lyda*, Westw.

Antennes multiarticulées, de 20 à 36 articles, cependant généralement assez courtes, sétacées, simples ou pectinées. Jambes postérieures souvent avec des éperons latéraux. Tête sans cou allongé.

Cette sous-famille se borne encore pour nous au seul genre **LYDA**; il est très probable que nous avons aussi des **LOPHYRUS**, cependant nous n'en avons pas encore rencontré.

20 Gen. **LYDE.** *Lyda*, Fabr.

Tête généralement aussi large que le thorax; mandibules 3-dentées. Antennes sétacées, grêles, de 19-36 articles, 1 et 3 généralement les plus longs. Corps robuste, abdomen déprimé.

Ailes avec 2 cellules radiales, 4 cubitales et 3 discoïdales; cellule lancéolée avec une nervule transverse oblique. Ailes postérieures avec 2 cellules discoïdales. Jambes antérieures avec 2 ou 3 éperons, les postérieures avec 5.

Les larves des Lydes ont 6 pattes pectorales et sont dépourvues des abdominales; elles portent 2 appendices triarticulés sur la tête en forme d'antennes, et une corne sur le dernier segment. Elles vivent en société dans des tentes qu'elles se filent sur les conifères et quelquefois aussi sur d'autres arbres. Elles s'enferment dans des cocons soyeux pour leur transformation. Elles ne se montrent pas d'ordinaire assez nombreuses pour causer des dommages appréciables. Huit espèces rencontrées, dont deux nouvelles.

Jambes antérieures avec une épine latérale..... **1. maculiventris.**

Jambes antérieures sans épine latérale;

2e cellule brachiale avec sa nervure transverse interrompue à son extrémité inférieure; 3e article des antennes souvent 2 ou 3 fois la longueur du 4e;

Noire; abdomen avec bande jaune;

Mésothorax entièrement noir..... **2. Canadensis.**

Mésothorax avec taches blanches;

Antennes à article 1 blanc.... **3. excavata.**

Antennes entièrement noires... **4. Burquei, n. sp.**

Noire; abdomen roux;

Flancs tachés de blanc. **5. pallimacula.**

Flancs noirs, sans taches. **6. Quebecensis, n. sp.**

2e cellule brachiale avec un rudiment de nervure transversale n'atteignant pas même la moitié de la largeur de la cellule;

Abdomen noir **7. inconspicua.**

Abdomen roux, antennes jaunes à l'extré-

mité **8. luteicornis.**

1. Lyde à ventre taché. *Lyda maculiventris*, Harr.—♂

Long. .40 pce. Noire; le labre, les joues, des taches nombreuses sur la tête, le thorax, le dessous, jaune pâle. Antennes jaunes, noires à l'extrémité et sur le dessus du 1er article, l'article 3 aussi long que 4 et 5 pris ensemble. Diverses taches sur la tête, les écailles alaires, deux taches triangulaires réunies par la base sur le lobe médian du mésothorax, les côtés du dos, la poitrine en grande partie, l'extrémité

des 5 segments ventraux, jaune-pâle. Pattes jaune-roussâtre, les hanches avec une ligne en avant sur les 4 cuisses antérieures, noir. Les jambes antérieures avec une épine latérale. Ailes hyalines, les nervures brunâtres; la 2^e cellule brachiale sans nervule transverse.—PC.

2. Lyde du Canada. *Lyda Canadensis*, Nort.—♀ Long. .48 pce. Noire; les bords du chaperon, les mandibules, les joues en partie, les palpes, une ligne sur la tête s'étendant du coin intérieur de l'œil jusqu'au cou, les écailles alaires, l'écusson et le post-écusson, les hanches avec diverses taches en dessous du corps, blanc ou jaune-pâle. Antennes noires, le 3^e article aussi long que 4 et 5 réunis. Vertex partagé en 3 lobes par deux sillons longitudinaux. Pattes jaune-pâle. Abdomen large, déprimé, noir avec une grande tache jaune sur le dos couvrant les segments 2, 3, 4 et 5 excepté aux côtés, le ventre aussi jaune excepté à l'extrémité. Les jambes antérieures sans épine latérale. Ailes hyalines, les nervures brunes, la 2^e cellule brachiale avec une nervule transverse interrompue à la base.

♂ Avec 4 petites lignes blanches au haut du front formant un carré et une autre petite de même couleur de chaque côté. Les hanches, la poitrine, les flanes, noir, sans aucune tache. Abdomen avec une ceinture jaune couvrant entièrement les segments 2, 3 et 4 en dessus et en dessous.—PC.

3. Lyde excavée. *Lyda excavata*, Nort.—♂ Long. .30 pce. Noire, toute la face au dessous des ocelles, excepté une ligne au dessus de chaque antenne, les joues jusqu'en arrière des yeux, le 1^{er} article des antennes avec la moitié du 2^e, les écailles alaires, une tache sur la partie antérieure du mésothorax, l'écusson et le post-écusson, les côtés des plaques basilaires, la partie inférieure des angles antérieurs, les flanes, une tache au dessus des hanches postérieures, le ventre, avec les pattes, d'un blanc de paille; une tache sur le dos des segments abdominaux 2, 3 et partie du 1^{er} avec l'extrémité des pattes, jaune-roussâtre. Antennes grêles, brunâtres en dessous. Vertex partagé en 3 lobes par 2 sillons très profonds, poli, brillant. Toute la face profondément excavée, avec une carène au milieu formant une espèce de T renversé. Jambes antérieures sans épine latérale. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma avec une tache blanche à la base, 2^e cellule brachiale avec une nervule transverse interrompue inférieurement.—R.

Aucune ♀ rencontrée. La face jaune de cette espèce, profondément excavée, permet de la distinguer de suite.

4. Lyde de Burque. *Lyda Burquei*, nov. sp.

♀ Long. .36 pce. Noire; les mandibules excepté à l'extrémité,

bord antérieur du chaperon, une tache médiate au dessus des antennes en forme d'écusson avec un point noir au milieu, 4 lignes longitudinales sur le vertex, les 2 extérieures dilatées à leurs extrémités, une tache sur les joues, les écailles alaires, 2 taches en triangles réunis par leur base sur le lobe médian du mésothorax, l'écusson et le post-écusson, avec les pattes et l'extrémité des hanches, blanc. Antennes longues, sétacées, dentées en dessous, l'article 3 à peine plus long que 4. Vertex poli, brillant, ses sillons longitudinaux assez profonds. Les segments ventraux étroitement marginés de blanc vers l'extrémité, tout le reste du dessous sans aucune tache. Le dos de l'abdomen avec une tache roussâtre au milieu des segments 2, 3 et 4. Ailes hyalines, les nervures noires; la 2^e cellule brachiale avec une nervule transverse interrompue presque au milieu de sa longueur.—R.

Nous dédions ce bel insecte à M. l'abbé F. X. Burque qui en a fait la capture à St. Hyacinthe.

5. Lyde à tache pâle. *Lyda palmacula*, Nort. — ♀ Long. .44 pce. Noire; le bord du chaperon, les joues, 2 lignes sur le vertex renfermées par 2 autres en forme de croissants dilatés à leurs extrémités, mais sans se réunir, les écailles alaires, les angles antérieurs, une tache en forme de V sur le devant du mésothorax, l'écusson et le post-écusson, des lignes sur les carènes du métathorax, les flancs à l'exception de 2 lignes obliques noires, les cuisses avec les jambes, d'un blanc de paille. Antennes sétacées, l'article 3 de la moitié plus long que 4. Vertex poli, brillant, rugueux à l'endroit des ocelles. Jambes roussâtres, les postérieures noires excepté à la base. Abdomen jauneroix. Ailes hyalines, les nervures noires, la 2^e cellule brachiale avec sa nervule transverse presque complète.—R.

Espèce bien distincte par sa coloration. La disposition des taches blanches sur le vertex est la même que dans l'espèce précédente.

6. Lyde de Québec. *Lyda Quebecensis*, nov. sp.

♀ Long. .36 pce. Noire; le bord du chaperon, des lignes renfermant les ocelles, 2 points ovales sur le vertex renfermés dans deux lignes en forme de croissant, ces dernières touchant l'occiput et les yeux et dilatées à leurs extrémités, les écailles alaires, les angles antérieurs, l'écusson, le post-écusson, une tache transversale membraneuse au dessous des lignes soulevées du métathorax, avec les pattes et l'abdomen en entier, jaune-miel. Antennes longues, subdentées, l'article 3 deux fois aussi long que 4. Ailes hyalines, légèrement

jaunâtres, les nervures noires, jaunes à la base. Abdomen un peu plus foncé que les pattes.—R.

Espèce bien distincte par sa coloration. Quelquefois la tache en V se voit sur le mésothorax.

7. Lyde peu remarquable. *Lyda inconspicua*, Nort.—♀ Long. .30 pce. Noire; les écailles alaires blanches, les pattes rousses, les mandibules aussi rousses. Antennes sétacées, courtes, l'article 3 plus long de sa moitié que 4. Tête très fortement ponctuée-rugueuse, les sillons longitudinaux du vertex à peine distincts, sans autre tache qu'un point blanc au coin intérieur de l'œil sur le vertex. Pattes rousses, y compris l'extrémité des hanches, les tarses postérieurs, brun-foncé. Ailes hyalines, les nervures et le stigma, noir, une bande légèrement obscure les traverse à l'endroit du stigma; 2^e cellule brachiale avec nervule transverse manquant presque complètement. Abdomen large, déprimé, noir foncé, sans aucune tache.—R.

Espèce bien distincte par sa coloration.

8. Lyde cornes-jaunes. *Lyda luteicornis*, Nort.—♀ Long. .44 pce. Noire; le bord du chaperon, le tiers apical des antennes, 2 points ovales sur le vertex renfermés par 2 lignes en forme de croisants, ces lignes dilatées à leurs extrémités, l'extrémité antérieure touchant les yeux et fendue dans sa dilatation, 2 petites taches au dessus des antennes, les écailles alaires, le bord du prothorax, l'écusson, avec les pattes excepté les jambes postérieures, jaune-paille. Mandibules roussâtres, noires à l'extrémité. Antennes de 26 articles, les 16 terminaux jaunes, le 3^e près de 2 fois la longueur du 4^e. Abdomen entièrement jaune-roux, le segment terminal jaune-pâle en dessous. Les hanches noires; les jambes postérieures noires excepté un petit anneau jaune à la base, leurs tarses roussâtres. Ailes hyalines, les nervures noires, le stigma brun, allongé, étroit.—AR.

Var. Une ligne blanche sur les flancs au dessus des hanches intermédiaires et une autre en dessus des postérieures.

Cette belle espèce se distingue à première vue, de toutes les autres par ses antennes terminées de jaune.

Sous-Fam. V. CÉPHIDES, *Cephidae*, Westw.

Antennes filiformes ou en massue, de 21-28 articles. Labre divisé en 3 lobes allongés. Tête unie au thorax par un cou distinct. Jambes antérieures avec un seul épéron. Tarière composée de 2 plaques comprimées et dentées, protégées par des gâines biarticulées.

Cette sous-famille dans notre faune se borne encore au seul genre qui suit.

Gen. PHYLLÈQUE. *Phyllacus*, Newm.

Ailes avec 2 cellules radiales et 4 cubitales, la 2^e et la 3^e recevant chacune une nervure récurrente. Antennes filiformes, faiblement épaissies au delà du milieu. Jambes antérieures sans épine latérale, les intermédiaires avec une et les postérieures avec 1 ou 2. Abdomen légèrement comprimé.

Les *Phyllacus* ne sont qu'un démembrement des *Cephus* que plusieurs auteurs rangent parmi les Tenthredinides. Leurs larves charnues, ont une tête écailleuse avec 6 pattes inarticulées au thorax, leur dernier segment se termine par deux petites pointes avec des lobes coniques de chaque côté. Elle vivent dans les tiges des plantes.

Trois espèces rencontrées.

Jambes postérieures avec une épine latérale. 1. **bicinctus**.

Jambes postérieures avec 2 épines latérales ;

Ailes avec une tache brune au stigma 2. **integer**.

Ailes avec deux taches brunes à l'extrémité 3... **bimaculatus**.

1. **Phyllèque à 2 ceintures**. *Phyllacus bicinctus*, Prov.

Nat VII, 375.

♀—Long. .50 pouce. Noir ; une tache au dessous des yeux, avec une autre plus petite de chaque côté sur le vertex, une tache sur les côtés du métathorax au dessous des ailes inférieures, et une ceinture au sommet du 3^e et du 5^e segment de l'abdomen, blanc. Labre allongé, noir. Antennes noires, assez courtes, à articles nombreux, épaissies à partir de leur 6^e article. Prothorax allongé, concave en avant, déprimé, presque anguleux aux bords, tout noir. Ecusson allongé, de forme ovale, uni, ponctué seulement. Ailes hyalines, légèrement obscures, les nervures noires ; deux cellules radiales, dont la première plus petite, la 2^e cubitale plus courte que la première et portant un point opaque vers la base près de sa nervure inférieure. Pattes noires, les jambes et les tarsi brunâtres. Abdomen droit, comprimé, noir avec une tache blanche membraneuse à la base et le sommet des segments 3 et 5 ceinturés de blanc. Tarière courte, cependant sortante.

Une seule ♀ rencontrée. Espèce bien distincte par sa taille et sa coloration.

2, Phyllèque intègre. *Phyllæcus integer*, Harr. — ♀ Long. .34 pce. Noir ; les mandibules, les palpes les écailles alaires, le bord du prothorax, les trochantins, un anneau à la base de toutes les jambes, avec une tache au dessus des hanches postérieures, blanc. Antennes noires, filiformes. Pattes jaunes, les jambes postérieures à l'exception de leur tiers basilaire, noires de même que leurs tarses. Abdomen légèrement comprimé à l'extrémité, noir, les segments 1, 2 et 3 roux. Ailes hyalines, le costa jaune, les autres nervures noires, une tache noire au dessous du stigma. — PC.

3. Phyllèque à 2 taches. *Phyllæcus bimaculatus*, Nort. — ♀ Long. .30 pce. Noir ; une tache sur les mandibules, les palpes, les écailles alaires, le bord du prothorax, une strie longitudinale sur les côtés du thorax à la naissance des ailes, les trochantins avec une tache sur les hanches, d'un blanc paille. Antennes noires, filiformes. Pattes jaunes sans aucune tache ; les 3 segments basilaires de l'abdomen de même couleur que les pattes. Ailes hyalines, la 4^e cellule cubitale avec tache brune à son bord extérieur, la cellule discoïdale extérieure avec une semblable tache plus petite. — PC.

Espèce bien distincte par les taches de ses ailes, capturé à St. Hyacinthe.

Sous-Fam. VI. **XIÉLIDES.** *Xielidae*, Westw.

Antennes de 12-13 articles, le 3^e très allongé. Tarière sortante, presque aussi longue que l'abdomen.

Cette sous-famille se borne encore au seul genre qui suit.

Gen. XIÈLE. *Xiela*, Dalm.

Tête courte, transversale, aussi large que le thorax ; mandibules inégales, 3 ou 4-dentées. Antennes de 9-12 articles, le premier épaissi, courbe, le 2^e très petit, noduleux, le 3^e épais, le plus long. Ailes avec 3 cellules radiales et 4 cubitales, la 2^e et la 3^e chacune avec une nervure récurrente ; la cellule lancéolée avec une nervure transverse oblique. Jambes antérieures avec 2 épines terminales. Tarière presque aussi longue que l'abdomen.

Insectes de fort petite taille. Une seule espèce rencontrée.

Xyèle petite. *Xiela minor*, Nort. — ♀ Long. .10 pce. avec la tarière .15 pce. Jaune variée de noir. Tête jaune, toute la

face sans aucune tache ; épistome coupé presque carrément, labre arrondi en avant ; une tache à l'endroit des ocelles, une ligne partant de l'ocelle antérieur et se dirigeant de chaque côté à la base de chaque antenne, avec une autre plus petite au milieu, une tache courbe sur l'occiput de chaque côté de la médiane, noir. Antennes avec les trois premiers articles grossis, le reste en forme de soie, le 3e article presque aussi long que les 9 autres qui suivent. Les lobes latéraux du mésothorax avec une tache en dehors et un point en dedans, l'extrémité de l'écusson, les sutures du métathorax et le dessus de l'abdomen, presque entièrement noir. Dessous jaune-verdâtre ; pattes jaunes, les tarsi bruns à l'extrémité ; les 4 jambes postérieures chacune avec 5 épines. Ailes hyalines, légèrement enfumées, les nervures et le stigma jaunâtres.—R.

On dit que les larves des Xièles vivent dans le bois, nous avons pris la femelle décrite ci-dessus, le 15 Mai dernier, sur des bourgeons de pin blanc.

(A continuer).



LE CHIEN ET SES PRINCIPALES RACES.

(Continué de la page 194.)

Si le chien, en proie à la rage, ne manifeste aucune envie de mordre, dans les premiers temps de la maladie—et cela au grand danger de ceux qui croient que la rage est nécessairement caractérisée par l'enve de mordre—il n'en est plus de même, à une période plus avancée.

Est-ce l'effet de la souffrance ? Est-ce une dépravation de l'appétit ? Est-ce un fatal et irrésistible besoin ? On ne sait ; mais après quatre ou cinq jours de maladie généralement, on voit l'animal saisir avec ses dents, déchirer, broyer, déglutir une foule de corps étrangers à l'alimentation. La litière sur laquelle il repose, la laine des coussins, les couvertures, les tapis, les rideaux, les pantoufles, le bois, le gazon, la terre, les pierres, le verre, la fiente des animaux, la sienne même, tout y passe, il dévore tout ce

qu'il trouve. Et quand il est mort, si on en fait l'autopsie, on découvre dans son estomac un assemblage de corps si disparates que leur présence seule fait reconnaître la nature de la maladie à laquelle il a succombé. Le moment est bien proche alors, où sa rage ne s'assouvira pas seulement sur des objets inanimés, mais sur les animaux, et sur l'homme lui-même.

Il est des chiens, qui, à cette période, ont la bouche remplie d'une bave écumense; d'autres, au contraire, ont la bouche parfaitement sèche; et c'est encore par conséquent une dangereuse illusion que de faire de l'abondance de la bave, un symptôme nécessaire de la maladie. Qu'arrive-t-il, en effet? — Le chien enragé dont la gueule est sèche, fait avec ses pattes de devant, les gestes naturels à un chien dans l'arrière-gorge duquel un os incomplètement broyé, s'est arrêté; on se portera alors à son secours, si l'on est sans défiance, on voudra extraire l'objet qui semble l'étouffer; et quel malheur en ce moment, si l'on vient à se blesser sur les dents de l'animal, ou si celui-ci, en proie à son irritation, rapproche convulsivement les mâchoires et fait une morsure!

Lorsque cette passion de mordre est complètement développée, on voit le chien vomir, rejeter des matières sanguinolentes, et même quelquefois du sang pur, provenant sans doute des blessures faites à l'estomac, par les corps acérées que l'animal a déglutis.

Un des symptômes les plus sûrs, le symptôme le plus sûr peut-être de la rage, est le changement étrange qui se produit alors dans l'aboiement du chien. Ce changement est tel, il produit une si pénible impression, que nul de ceux qui ont une fois entendu le cri du chien enragé, ne peut s'y méprendre par la suite. L'aboiement est à la fois changé dans son timbre et dans son mode. Il n'est plus sonore, il ne consiste plus dans ces émissions qui se succèdent égales en durée et en intensité: il est rauque, voilé, sourd; et à un premier aboiement fait à pleine gueule, succède une série de hurlements sinistres qui partent du fond de la gorge, vont en décroissant, et pendant l'émission de quels les mâchoires se rapprochent sans se fermer.

Une particularité bien remarquable de l'état rabgue, et bien importante aussi comme signe de la maladie, c'est que l'animal est muet sous la douleur. Quelles que soient les souffrances qu'on lui cause, il ne fait entendre ni ce sifflement nasal, ni ce cri aigu par lequel il traduit ordinairement les douleurs vives qu'il éprouve; frappé, piqué, blessé, brûlé même, le chien enragé reste muet. Ce n'est pas qu'il soit insensible; car si on allume sous lui sa litière, il s'échappe et se tapit dans un coin; si on lui présente une barre de fer rouge, il la saisit, mais il la lâche aussitôt; et l'expression de sa figure indique la souffrance ressentie.

Il est certain toutefois que la sensibilité du chien enragé est bien moindre qu'à son état normal. Ainsi quand on jette sous lui de l'étoupe enflammée, il ne se lève pas immédiatement, et le feu lui fait quelquefois de profondes atteintes avant qu'il se déplace; on en a vu même ne pas lâcher la barre de fer rouge qu'ils avaient saisie avec leur gueule.

Cette diminution de sensibilité expliquerait le fait assez souvent remarqué que les chiens frappés de la rage assouvissent leur fureur jusque sur eux-mêmes. On raconte l'histoire d'un chien épagneul qui se rongea la queue avec ses dents et finit par se la détacher du tronc. Le plus souvent, lorsque le chien enragé se mord lui-même, il s'écorche seulement la peau; mais ces écorchements, ces mordillements vont jusqu'au vif, et il en résulte des plaies assez semblables à des dartres vives.

Un effet de la rage, non moins caractéristique que la mutation d'aboiement et la diminution de la sensibilité, est l'animosité, l'aversion, la fureur que l'animal éprouve à l'égard de tous les individus de son espèce. La simple vue d'un chien détermine immédiatement un accès, et il s'élançait aussitôt à sa poursuite, pour lui infliger ses fatales morsures. " Il y a une vingtaine d'années, dit M. Boulay, professeur vétérinaire—le même dont il a été question plus haut,—une personne conduisit à Alfort, dans un cabriolet, un fort joli chien de chasse, qui fut placé, non muselé

dans le fond de la voiture c'est-à-dire sous les pieds de son maître et du cocher. Pendant tout le trajet, et malgré l'excitation que pouvait lui causer la présence d'une personne qui lui était étrangère, ce chien resta inoffensif. La voiture entra dans l'École, jusqu'à la cour des hôpitaux, et là, le propriétaire du chien le prit dans bras, et le porta dans mon cabinet où je me rendis. Il me donna pour renseignement que depuis deux jours, cet animal était triste, et refusait de manger. N'étant pas en garde, comme je le suis aujourd'hui, contre la rage et ses modes insidieux de manifestation, je plaçai ce chien sur mes genoux, pour l'examiner de plus près. J'étais en train de soulever les lèvres, pour me rendre compte de la coloration des muqueuses, lorsqu'un caniche qui m'appartenait entra dans l'appartement. Dès qu'il l'aperçut, le chien que j'examinais m'échappa des mains, sans essayer de me mordre, et se rua sur le caniche qui parvint à l'éviter, sans essayer de dommages. Ce mouvement inattendu et tout-à-fait inhabituel au caractère de cet animal, d'après ce que me dit son maître, fut pour moi un trait de lumière. Je reconnus la rage. Le chien fut immédiatement séquestré, et trois jours après, il succombait à cette maladie."

Chose étrange ! Ce n'est pas seulement le chien enragé qui s'acharne contre le chien : tous les animaux enragés, de quelque espèce qu'ils soient, le cheval, le bœuf, le mouton etc., du moment qu'ils aperçoivent un chien, entrent dans un accès de fureur et d'exaspération, et s'élancent à sa poursuite. Le cheval le frappe de ses pieds et de ses dents, le taureau avec ses cornes ; et le mouton lui-même, devenu aussi intrépide qu'il était pusillanime à son état normal, fond sur lui tête baissée et lui inspire de la terreur.

A mesure que la maladie fait des progrès chez le chien, l'état du pauvre animal devient de plus en plus pénible et redoutable. Sa physionomie est terrible. Son œil brille d'une lueur sombre ; il inspire l'effroi, même lorsqu'on l'observe à travers les barreaux de la cage où on le tient enfermé. Il s'agite sans cesse ; à la moindre excitation, il s'élançe en poussant son hurlement sinistre ; il mord les

barreaux de sa cage et y fait éclater ses dents ; si on lui présente une tige de bois ou de fer, il la saisit à pleines mâchoires et y mord avec fureur.

Avant d'arriver à cette période extrême, on le voit souvent, s'il est libre, disparaître de la maison ; comme s'il avait conscience du mal qu'il est à la veille de faire malgré lui, et qu'il voulût au moins s'éloigner des personnes pour lesquelles il éprouve encore de l'affection. Où va-t-il ? On ne sait. Il va sans doute mourir en quelque endroit retiré ; ou reconnu pour ce qu'il est, à son air farouche et à ses assauts sur les hommes ou sur les bêtes, on l'attaque en route et on le tue. Mais quelquefois, il revient à la maison, et c'est alors que les malheurs arrivent. On s'empresse autour du pauvre égaré ; il est souffrant, misérable, couvert de sang et de boue ; et on se sent porté, malgré soi, à lui prodiguer des secours. Mais malheur au premier qui l'approche ! La propension à mordre, l'exaspération est devenue chez lui si violente, si impérieuse, qu'une morsure inattendue, un coup de dents mortel est la réponse à toutes ces tendresses qu'on a pour lui.

Si le chien enragé est libre et qu'il erre çà et là, il est terrible de le voir passer. Il ne choisit pas sa route, il suivra le chemin battu, ou il courra à travers les champs. Il marche droit devant lui, la tête baissée, l'œil injecté de sang, la prunelle ardente, la gueule ouverte et ordinairement couverte d'écume, la langue bleuâtre et chargée de poussière. Les animaux le reconnaissent et s'enfuient, les gens rentrent à la hâte dans les maisons. Malheur à tous les êtres vivants, aux hommes et surtout aux chiens qui seront sans méfiance et se trouveront sur sa route : il les attaque et les mord impitoyablement.

Mais peu-à-peu ses forces l'abandonnent, il ralentit sa course. Quand il s'arrête, il vacille sur ses membres. Il essaye encore à courir, mais il ne le peut plus, il se tient à peine debout. En ce moment, il est proche de sa fin. Il se traîne alors dans quelque endroit écarté, dans un bois, dans un fossé, il tombe, en proie aux convulsions et aux souffrances les plus horribles. A cet état de crises succède bientôt la paralysie ; et il meurt. La fin du chien enragé

est toujours telle. Il meurt ordinairement après huit ou neuf jours de maladie.

Voilà ce qu'est la rage, cette terrible affection qu'on ne saurait être trop habile à discerner chez un chien, et contre laquelle on ne saurait être trop en garde soi-même. Car s'il est pénible de voir mourir un chien enragé, combien n'est-il pas plus lamentable de voir mourir un enfant chéri, ou un père ou une mère de famille ! A cause de l'importance du sujet, nous récapitulerons ici, en quelques mots, les signes auxquels on reconnaît la rage. Un chien s'agite-il sans cesse et sans but apparent, son appétit est-elle pervertie, jusqu'à lui faire dévorer des corps étrangers à l'alimentation, son aboiement s'est-il modifié, son affection pour son maître paraît-elle augmentée, est-il triste, son œil est-il larmoyant quand il le regarde, se montre-t-il particulièrement hargneux et agressif à l'égard des individus de son espèce, sa sensibilité pour la douleur est-elle diminuée etc., etc.—oh ! alors, qu'on enferme ce chien, et si les symptômes deviennent de plus en plus prononcés, qu'on mette fin à ses souffrances par la mort, qu'on fasse disparaître au plus tôt cette épouvantable cause de dangers ; car c'est la rage, il n'y a pas de guérison à espérer, et l'animal doit nécessairement mourir.

Quand aux personnes ou aux animaux qui auraient été mordus par un chien enragé, il n'y a absolument qu'une seule ressource de salut, c'est le fer rouge ; et encore faut-il que ce moyen soit employé sur le champ. Pour peu qu'on laisse le virus s'épancher dans les parties voisines de la plaie et entrer dans la circulation, la pauvre victime est perdue. On brûlera donc hardiment. Que si l'on trouve ce procédé trop énergique, il faudra au moins consentir à la cautérisation par le nitrate d'argent, à des scarifications profondes, à l'application de fortes ventouses pour tirer autant de sang que possible, etc. ; mais ces moyens ne sont pas aussi efficaces, aussi sûrs que le premier. Cela fait, on appliquera des remèdes qui ulcèrent et rongent continuellement ; on provoquera la suppuration de la plaie, et on bassinera pendant longtemps avec de la saumure et du vinaigre.—(A continuer)

LA CHRYSOMELE DE LA POMME DE TERRE.

Si la simple inspection de nos listes d'abonnés ne suffisait pas pour nous convaincre que la circulation du *Naturaliste* est encore très restreinte, les nombreuses consultations que nous avons reçues depuis quelques semaines au sujet de la Chrysomèle de la patate, après l'article sur ce sujet dans notre dernier numéro, pourraient nous en donner une nouvelle preuve.

Nous regrettons beaucoup que certains arrangements au sujet du *Journal d'Agriculture*, ne permettent pas aux collaborateurs de traiter des sujets d'actualité, à moins d'y paraître à peu près comme de la moutarde après le dîner, car nous nous serions fait un devoir de publier dans cet excellent journal, à peu près les mêmes observations que contenait notre *Naturaliste* du mois de Juin, observations que nous jugeons plus rationnelles et plus efficaces que celles publiées dernièrement par la plupart de nos journaux.

Nous échangeons, il est vrai, avec la plupart des journaux de la Province, mais on sait quel sort est réservé aux recueils périodiques dans les bureaux ordinaires de nos feuilles politiques: le premier de la rédaction qui peut mettre la main sur le dernier recueil reçu, s'en empare sans plus de façon et l'emporte chez lui, sans permettre le plus souvent à ses collègues d'y jeter au moins un coup d'œil. De là cette apathie apparente de la part de la presse pour les recueils périodiques, et de là aussi ces banalités insipides, lorsque toutefois elle ne sont pas complètement inexactes, au sujet des nouvelles productions. Certaines relations avec les rédacteurs ou les auteurs, jointes à l'intérêt qu'on est tenu de porter à sa propre feuille, imposent la nécessité de noter les nouvelles productions, de mentionner certain article d'actualité, mais le moyen de le faire convenablement, lorsque déjà la brochure ne se

trouve plus sur la table de rédaction, est même disparue du bureau? C'est alors que pour ne pas rester en arrière, et pour se soumettre à une espèce de devoir que commandent les convenances, on se répand en lieux communs qui peuvent avoir leur application partout, ou bien l'on se borne à faire jouer les ciseaux dans les feuilles amies qui ont déjà traité le sujet. On s'explique de cette façon comment il peut arriver que certaines balourdises fassent presque le tour de la presse sans que leur absurdité n'ait pu les faire rejeter. C'était l'œuvre, en premier lieu, d'un correcteur d'épreuve ou d'un collecteur de nouvelles non conscient de sa propre ignorance, et dont le nom n'apparaît nulle part, et en second lieu d'un gérant de journal, dont les ciseaux remplacent la plume pour remplir des colonnes d'articles que très souvent le rédacteur n'a pas même lus.

Bien que nous échangeons avec à peu près une vingtaine de journaux français, deux seulement ont fait mention de notre dernier article au sujet de la Chrysomèle de la pomme de terre, *Chrysomela decemlineata*, Say; ce sont *Le Moniteur Acadien* et *L'Abeille*. Le premier est reconnu pour donner une attention toute particulière à tout ce qui concerne l'agriculture, et la seconde, œuvre collective d'élèves ayant tous les jours sous les yeux les règles fondamentales des sciences, que de nombreuses distractions nous font souvent perdre de vue fort promptement, avec cette ambition qui est le propre du jeune âge, ne recule devant aucune question scientifique quelque ardue qu'elle puisse être, et nous livre des pages qui, tant sous le rapport de la littérature que de la science, ne sentent nullement le travail d'écolier, mais pourraient plutôt être données comme des productions de maîtres. *L'Abeille*, d'un autre côté, nous devait des égards tout particuliers, car nous nous occupons spécialement de ceux de sa classe, nous allons même tout prochainement traiter de sa famille en particulier.

Tous les journaux français ont reproduit les uns après les autres un cliché transmis par le bureau de l'agriculture au sujet du redoutable insecte, recommandant surtout et avant tout l'usage du vert de Paris.

Nous nous sommes déjà prononcé, et à plusieurs reprises, contre l'emploi de ce poison; et des expériences répétées, suivies de succès remarquables, nous confirment dans notre première détermination. Le moyen que nous suggérons, la chasse aux insectes mêmes, est beaucoup plus efficace, moins dispendieux, et d'exécution plus facile, en outre qu'il ne peut nuire en aucune façon. Il faut que le cultivateur se déplace pour se procurer du vert de Paris, qu'il en paye le cout, qu'il prépare le poison d'une manière convenable, et qu'il en arrose ses plantes avec un soin tout particulier, étant très attentif surtout pour choisir le temps convenable. Tandis que la cueillette des insectes peut se faire en tout temps, qu'un chacun, au moyen d'un vieux cercle de baril, peut se fabriquer lui-même l'instrument nécessaire, qu'elle est plus expéditive et autrement efficace. Car vous aurez beau faire avec le vert de Paris, vous n'en ferez pas avaler à tout les insectes, il vous est impossible d'en empreigner tellement vos plantes qu'il ne reste plus de nourriture suffisante aux destructeurs, et quel que soit la dose de poudre délétère qui s'attache à la surface d'une feuille, rien n'empêchera l'insecte femelle d'attacher tout de même ses œufs au revers de cette feuille, sans absorber elle-même le poison et sans que les larves qui écloreont de ces œufs puissent fort souvent aussi en souffrir, l'intervalle qui s'écoulera entre la ponte des œufs et leur éclosion permettant à de nouvelles pousses de se développer pour la nourriture des larves, ou recevant peut-être quelques averses qui laveront les plantes du dangereux liquide qu'elles avaient reçu.

Nous avons émis l'opinion en 1875 que les larves de la Chrysomèle ne pourraient probablement résister à la rigueur de nos hivers. Après trois années d'observations, nous n'avons plus de doute aujourd'hui que tel est effectivement le cas. Le 11 juin courant, nous avons trouvé des Chrysomèles en quantité aux Trois-Rivières, mais toutes à l'état parfait, sans rencontrer une seule larve. Or s'il est un endroit où les larves pourraient avoir chance d'hiverner, c'est bien dans les sables chauds et arides des Trois-Rivières.

C'est cette absence complète de larves au printemps qui nous porte à mettre la chasse aux insectes mêmes, bien au-dessus, comme moyen destructif, de l'emploi des poudres insecticides quelles qu'elles soient. N'ayant affaire alors qu'à des insectes parfaits, ce sont des milliers d'individus que vous faites disparaître par chaque femelle que vous écrasez ; tandis qu'avec le vert de Paris, vous ne pouvez pas être sûr d'atteindre même une seule de ces femelles. Car en quoi cette poudre sèche, inodore, pourra-t-elle l'affecter cette femelle, si elle n'en absorbe pas ? Et est-on bien sûr que ces insectes mangent à l'état parfait ? La chose demeure encore douteuse ; ce qu'il y a de certain c'est qu'ils peuvent supporter un fort long jeûne et qu'à près des observations minutieuses et fort nombreuses, nous n'avons encore pu en voir un seul manger.

Mr. L'inspecteur d'école Stenson, de Wotton, nous dit que l'année dernière, pour faire une expérience, il mit trois *Chrysomèles* dans un vase à moitié rempli de poudre sèche de vert de Paris ; après trois jours elles étaient tout aussi bien portantes qu'au premier moment, et ne paraissaient nullement avoir souffert de la présence du poison.

L'emploi du vert de Paris peut fort bien faire l'affaire des marchands qui en ont à vendre, mais est loin d'égaliser en efficacité la cueillette ou chasse des insectes mêmes.

Il nous fait plaisir de constater que chaque fois que la presse a à traiter d'insectes, elle le fait d'une manière de plus en plus conforme avec les données de la science. Il y a bien encore quelques écarts par-ci par-là, mais ce sont des exceptions qui, espérons le, disparaîtront bientôt. Ainsi à propos des récents articles des journaux sur la *Chrysomèle*, une feuille de Montréal, voulant ajouter ses commentaires au cliché livré à la presse sur le sujet, disait que c'était surtout au printemps qu'il fallait agir contre ces insectes, " lorsque les œufs nombreux déposés par les femelles de l'année dernière opéraient leur éclosion." Le confrère oubliait que la *Chrysomèle*, comme tous les insectes phyllophages, ne dépose pas ses œufs à l'automne, mais seulement sur les feuilles vivantes qui doivent servir de nourriture à ses larves.

Espérons que pour l'honneur de notre littérature, les membres de la presse se montreront fort circonspects pour se renseigner sûrement chaque fois qu'ils auront à traiter des sujets qu'ils ne posséderont encore que d'une manière imparfaite.

Constatons encore ici, en passant, que le naïf procédé d'éloigner les Chrysomèles au moyen du sarrazin qu'on entremêlerait aux rangs de patates, n'a plus été mentionné par la presse.

CHASSE AUX INSECTES.

Tous ceux qui se livrent à l'étude de l'entomologie, ne manquent pas, dès le début, de se mettre activement à la chasse, pour se procurer des spécimens. Ils sont étonnés, chaque fois qu'ils se rencontrent avec de plus anciens dans cette étude, de voir les précieuses et rares captures que font ceux-ci dans des endroits où eux-mêmes ne trouvaient rien ou que des spécimens des plus communs et sans valeur.

C'est que dans cette chasse, comme en toute autre, l'expérience est un grand maître, et assure des succès que des débutants abandonnés à eux-mêmes ne peuvent d'ordinaire obtenir qu'après de longs et infructueux tâtonnements.

Si donc par des renseignements précis, on parvenait à communiquer de suite aux débutants ces renseignements qu'une longue pratique seule a pu fournir, on rendrait sans contredit un service signalé à la science, en permettant à de jeunes amateurs pleins de zèle, de se soustraire à la plupart des découragements que font naître les insuccès, et de contribuer ainsi dès le début au progrès de la science.

Nous avons déjà, de temps à autres, fait connaître certains moyens de chasse fort avantageux pour la récolte

des spécimens. Nous voulons leur en signaler aujourd'hui un nouveau. C'est pour ainsi dire le hasard qui nous l'a fait connaître, et il nous a réussi au delà de toute espérance.

Nous avons un hangar pour notre bois de chauffage, muni de deux fenêtres vitrées. Le bois coupé dans le cours de l'hiver, est renfermé là en Mars ou Avril ; mélèse, pruche, épinette, érable, bouleau etc. Il n'y a pas de doute que le bois coupé souvent à des troncs déjà morts, ne renferme une foule de larves d'insectes xylophages ou qui vivent dans le bois. Aussi, l'année dernière, arrivé en Juin et Juillet, pûmes-nous faire chaque jour, dans les vitres des chassis, des captures nombreuses d'insectes que nous ne rencontrons que fort rarement ailleurs. Les larves, aussitôt à l'état parfait, voulant passer au grand air, se dirigent de suite vers l'endroit d'où leur vient la lumière, mais ces insectes retenus par les vitres, se rassemblent là, où nous pouvons les prendre sans trouble et sans efforts.

Signalons les suivantes parmi nos captures les plus intéressantes : *Ptilinus thoracicus*, si remarquable par ses antennes flabellées ; *Leptura Canadensis*, *Monohammus scutellatus*, *M. confusor*, *Rhyssa albomaculata*, en quantité, des Scolytes de toute espèce, des Ips, des Nitidules etc., etc.

En laissant les fenêtres ouvertes durant la nuit, nous avons vu se réfugier dans la même retraite une foule d'insectes nocturnes, tels que Noctuelles d'espèces nombreuses, Chrysopes, Ophions, Diptères, etc., etc.

Rien ne serait plus facile, pour rendre cette chasse encore plus fructueuse, que de transporter au même endroit, de bonne heure au printemps, des tiges sèches de plantes variées, dans lesquelles vivent les larves d'un grand nombre d'insectes, comme des tiges de framboisiers, groseilliers, laitrons, verge d'or, des galles de tout genre etc., etc. Les insectes qui sortiraient de ces plantes ne manqueraient pas de même de se réfugier dans les vitres aussitôt éclos.

Parmi les captures rares que nous avons faites ce printemps, nous mettons les suivantes au nombre des plus intéressantes :

Chlœnius niger, rencontrée ici pour la première fois.

Phellopsis obcordata, sous des écorces de sapin.

Myas foveatus, sous des feuilles mortes, dans la forêt.

Xiela minor, sur des bourgeons de pin ; le premier représentant de ce genre dans les environs de Québec.

Lyda cœruleicornis, rencontrée pour la première fois en cette Province.

Les Tenthredinides sont en général très abondantes, et les Ichneumonides paraissent ne vouloir leur en céder en aucune façon ; nous avons déjà capturé nombre de *Tryphon*, de *Limneria*, de *Pimpla*, de *Trogus*, etc.

Les Odonates et les Trichoptères s'annoncent aussi comme ne devant pas être aussi rares que l'année dernière. Le premier Juin nous prenions deux *Agrion*, et le lendemain un *Cordulegaster obliquus*, de très forte taille, qui venait de passer à l'état parfait.

Les Chrysopes, les Sialides, les Ephémères se montraient déjà depuis plusieurs jours à cette date.

LA SALAMANDRE SAUMONÉE.

Salamandra salmonea, Storr.

M. l'abbé Huard, de Chicoutimi, vient de nous remettre une Salamandre qu'il dit n'avoir trouvée conforme à aucune description de celles que nous avons données dans le *Naturaliste*. Après examen, nous avons pu constater que c'était la *Salamandra Salmonea* de Storer. En voici la description.

Longueur 5 pouces ; queue à peu près de la longueur du corps. Museau obtus ; queue comprimée en dessus et se terminant en pointe. Tout le dessus du corps, la tête, la

queue et les pattes, d'un brun jaunâtre; les côtés de la tête, le cou, le dessous du corps, de la queue et des pattes, d'un jaune saumoné. Le dessus et les côtés sont partout marqués de taches grises ou brunâtres irrégulières, plus apparentes sur la couleur plus claire des côtés. Narines petites. Yeux distants, proéminents. Cou avec un pli de la peau. Du bord de la lèvre supérieure, en dehors des narines, part une ligne saumonée qui, se dirigeant vers l'angle intérieur de l'œil, passe au dessus de celui-ci, et va se perdre au milieu du dos. Tout le corps est grêle pour sa longueur.

Capturée à Chicoutimi. Cette espèce porte à six le nombre de celles mentionnées jusqu'ici dans notre Province. Bien que les couleurs fussent un peu altérées par le séjour de l'animal dans l'alcool, nous pensons avoir reconnu exactement l'espèce décrite par Storer sous le nom ci-dessus.

Nous avons fait ici-même, au CapRouge, tout dernièrement, la capture d'un superbe spécimen de l'espèce *symetrica*, Harlan, que nous avons décrite à la page 69 du vol. VII du *Naturaliste*. Ce spécimen qui mesurait 4 pouces de longueur, ne portait que 2 gros points noirs ocellés de rouge d'un côté, et 3 de l'autre.



COUVERTURE POUR LE LIÈGE DES BOITES A IN- SECTES PRÉFÉRABLE AU PAPIER.

M. E. L. Graef, de Brooklyn, N. Y., dit qu'il fait usage depuis quatre ans de la couverture suivante sur le liège des boîtes à insectes, et qu'il la trouve bien préférable au papier.

Il prend du blanc de zine en poudre, et après lui avoir ajouté un peu de bleu pour une plus belle nuance, il le délaie dans autant de lait qu'il en faut pour lui donner la consistance de la crème ordinaire. Il donne une couche de cette crème au liège en la frottant avec la main pour la faire pénétrer dans tous les vides. Aussitôt que cette pre-

mière couche est sèche, il en ajoute une seconde au pinceau un peu plus épaisse, et l'opération est terminée.

Il prétend qu'avec cet enduit, qui, s'il est appliqué avec soin, présente une apparence aussi unie et aussi glacée que le papier, ses cases sont à l'abri des Atropos, Anthrènes et autres petits insectes qui font souvent de grands dégâts dans les collections.

C'est un procédé facile, peu dispendieux, et qui mérite d'être expérimenté.

ENTOMOLOGICAL CLUB OF THE AMERICAN ASSOCIATION FOR THE ADVANCEMENT OF SCIENCE.

L'assemblée annuelle de ce Club se tiendra à St. Louis, Missouri, le mardi 20 Août, 1878, à 3h. P. M. Tous les entomologistes qui s'intéressent aux progrès de la science sont invités à y assister. Ils voudront bien se transporter aux quartiers généraux de l'Association, à l'hôtel Lindell, le 19 ou le 20, où ils seront exactement renseignés sur l'endroit précis de l'assemblée. La réunion de l'Association commencera le matin du 21. Le Professeur J. K. Rees, à St. Louis, donnera à tous les membres des renseignements sur les prix des chemins de fer, les logements etc.

B. PICKMAN MANN, *Secrétaire*

THE VALLEY NATURALIST.

Nous avons déjà fait connaître cette excellente publication dans notre livraison de Mars dernier. Tous les numéros qui ont paru depuis ont très avantageusement soutenu l'intérêt promis par leurs dévanciers. Inutile de répéter que cet intéressant recueil se recommande surtout par son extrême bon marché, un écu seulement par année.

Le bureau de publication vient d'être déplacé, il est actuellement au No. 36, N. O. coin des rues *Third* et *Pine* St. Louis, Missouri.

Demandez une copie spécimen, elle vous sera envoyée gratis.

APPOINTEMENT ENTOMOLOGIQUE.

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre ami, M. C. V. Riley, le savant entomologiste d'état pour le Missouri, vient d'être attaché, comme entomologiste, au département de l'Agriculture à Washington, en remplacement de Mr. Townend Glover, que sa mauvaise santé a forcé de prendre sa retraite. Mr Glover est ce travailleur infatigable qui a donné, comme nous l'avons déjà mentionné, une édition lithographique de la liste des Diptères et des Hémiptères du musée de son Département, avec une foule de notes sur la classification, la synonymie etc de ces insectes, le tout accompagné de nombreuses figures toutes dessinées par lui-même.

Tout en faisant des vœux pour que le rétablissement de sa santé puisse permettre à Mr Glover de reprendre ses précieux travaux, nous n'avons pas de toute que Mr Riley ne puisse trouver l'occasion, dans sa nouvelle position, de faire profiter encore plus qu'auparavant le monde savant de ses vastes et profondes connaissances en fait d'entomologie.

Le département fédéral de l'agriculture chez nos voisins tient sans doute à ne pas rester en arrière des Etats particuliers dans la voie du progrès; en voyant que presque tous ces états s'empressent de s'assurer les services d'un entomologiste pour le plus grand bien de l'agriculture, il a voulu retenir l'un des plus capables, tant pour répondre aux besoins de son département, que pour donner l'essor au progrès de la science des insectes que les entomologistes d'états particuliers ne manqueront pas de poursuivre.

Les insectes sont devenus depuis quelques années si préjudiciables à l'agriculture, que la plupart des gouvernements retiennent un homme de science spécialement chargé de les étudier.
